

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL575

présenté par

M. Cordier, M. Cinieri, M. Leclerc, M. Bony, M. Lurton, M. Masson, Mme Bazin-Malgras,
Mme Anthoine et M. Thiériot

ARTICLE 8

À l'alinéa 16, après le mot :

« déterminée »

insérer les mots :

« ou par un détachement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à ouvrir le contrat de projet aux titulaires par détachement.